

Maisons-Alfort, le 23 septembre 2015

Communiqué de presse

Françoise Weber est nommée directrice générale adjointe de l'Anses en charge des produits réglementés

Dans le cadre de l'exercice de nouvelles missions dans le champ de la mise sur le marché et du suivi de l'impact des produits phytopharmaceutiques, matières fertilisantes et supports de culture, l'Anses renforce sa direction générale par la nomination de Françoise Weber au poste de directrice générale adjointe en charge des produits réglementés à compter du 23 septembre.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, l'Anses s'est vu confier par le gouvernement et le Parlement la mission de délivrer, modifier ou retirer les décisions de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, matières fertilisantes et supports de culture. Ces nouvelles missions s'accompagnent d'un dispositif de phytopharmacovigilance qui permet d'assurer le suivi de leur impact post-autorisation sur l'homme et son environnement, ainsi que par de nouveaux pouvoirs de contrôle. L'indépendance de l'expertise scientifique, la capacité à collecter sans délai les signaux de terrain dans un objectif de santé publique et l'amélioration de la performance globale du système de délivrance des autorisations, sont les finalités de l'organisation interne qui a été mise en place début juillet lors de l'intégration de ces nouvelles missions.

Au sein de la Direction générale, Mme Françoise Weber aura pour mission d'assurer le pilotage et la coordination des différentes entités de l'agence impliquées dans ce dispositif et de garantir la cohérence et la pertinence des actions menées. Elle aura la responsabilité de signer les décisions d'autorisation de mise sur le marché des produits, par délégation du directeur général, ainsi que leurs renouvellements, modifications, suspensions ou retraits, dans le cadre de la réglementation européenne et nationale.

Pour ce faire, elle s'appuiera en particulier sur :

- la direction de l'évaluation des produits réglementés (DEPR) qui évalue au plan scientifique les risques et l'efficacité des substances actives et produits réglementés ;
- la direction des autorisations de mise sur le marché (DAMM), nouvellement créée, qui est chargée de la délivrance des autorisations, de leur suivi, ainsi que de la conduite d'inspections et de campagnes de contrôle de conformité des produits mis sur le marché ;
- les équipes en charge des dispositifs de surveillance et de vigilance des effets des produits sur la santé humaine, les milieux (eau, air, sol), la faune et la flore, en vue d'en tirer les conséquences sur les autorisations. Il s'agit de la mise en place de la phytopharmacovigilance (PPV) créée par voie législative.

Dans son champ de compétences, Françoise Weber sera l'interlocutrice des ministères de tutelle, de ses homologues en Europe et dans le monde, ainsi qu'auprès des instances européennes pour veiller à la bonne complémentarité entre les activités de l'agence, les services de l'Etat et les autres pays européens.

A l'occasion de sa nomination, Françoise Weber déclare : « Mon action s'inscrit tout entière dans le cadre des principes fondateurs de l'Anses : rigueur et indépendance de l'évaluation scientifique des risques dans l'examen de chacune des demandes d'autorisation de pesticides, mais aussi transparence et vigilance face à des exigences multiples : la santé des professionnels et des populations, la protection de l'environnement et l'efficacité agronomique. »

Docteur en médecine, Françoise Weber est titulaire d'une formation en statistiques et épidémiologie. Après avoir exercé la médecine générale (1982-1987), elle a exercé dans le secteur privé où elle a dirigé plusieurs services de pharmacovigilance. Elle a intégré en 2000 la Direction générale de la santé en qualité de chargée de la politique de santé publique dans le domaine des dispositifs médicaux. Elle rejoint en 2003 l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps devenue ANSM) comme directrice du département de l'évaluation médico-économique et adjointe au secrétaire général de la commission de la transparence. En 2005, Françoise Weber est nommée conseillère au cabinet du Ministre en charge de la santé, puis directrice adjointe de cabinet fin 2006, où elle supervise les questions relatives à la santé publique et à la sécurité sanitaire. En mai 2007, elle devient directrice adjointe du cabinet du Ministre du travail, en charge de la santé au travail, des conditions de travail, de la parité et de la famille.

Fin 2007, elle prend la tête de l'institut national de Veille sanitaire (InVS) puis est nommée en 2014 directrice générale adjointe de la santé.

Depuis 2012, le Dr Françoise Weber est présidente du Conseil d'administration d'ECDC (European center for disease control and prevention) à Stockholm.